

#### **Réponse du Secrétariat – Point 4.5 – Proposition de Journée internationale de la santé des végétaux**

Le Secrétariat se félicite du large soutien manifesté à l'égard de la proposition de la Zambie visant à instaurer une Journée internationale de la santé des végétaux, ainsi que de l'approbation du projet de résolution de la Conférence de la FAO y relatif avancé par l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Chine, le Costa Rica, Cuba, les États-Unis d'Amérique, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, la République dominicaine, la Thaïlande, l'Union européenne et ses 27 États membres et la Zambie. Le Secrétariat est également reconnaissant à la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), au Bureau de la CMP, au Comité directeur de l'Année internationale de la santé des végétaux et à la Fédération internationale des semences d'avoir apporté leur appui à cette initiative.

Le Secrétariat prend note de la proposition de l'Argentine visant à ce qu'un paragraphe soit ajouté dans la résolution susmentionnée afin de reconnaître l'importance de l'accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour l'obtention d'espèces qui résistent aux ravageurs et aux effets du changement climatique.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) – qu'elle accueille sous son toit – ne cessent de faire valoir l'importance de la santé des végétaux au niveau mondial, qui est primordiale pour éradiquer la faim et la malnutrition.

La Journée internationale de la santé des végétaux qu'il est proposé d'instaurer le 12 mai pérenniserait l'esprit de l'Année internationale de la santé des végétaux et permettrait de continuer à sensibiliser sur l'importance de cette question dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle aiderait les responsables politiques et la société civile à comprendre combien la protection des ressources végétales mondiales est importante, et encouragerait ainsi les gouvernements à agir et à permettre aux citoyens à mieux en apprécier les enjeux.

Le Secrétariat se félicite de l'engagement de certains pays et parties prenantes qui ont participé à la mise en œuvre de la Journée internationale de la santé des végétaux, en particulier à l'heure où la communauté internationale unit ses efforts et se coordonne pour enrayer la propagation de nouvelles maladies redoutables.

Le Secrétariat reconnaît que protéger les ressources végétales mondiales des ravageurs, grâce au renforcement des capacités, à la coopération internationale et à l'établissement de normes dans le domaine phytosanitaire, est essentiel pour renforcer les efforts faits en matière de santé végétale à tous les niveaux. En particulier, la mise en œuvre de normes et de politiques reconnues au plan international contribue à réduire à un degré minimal les risques que les ravageurs et les maladies des plantes, ainsi que leur gestion, font peser sur l'environnement. La Journée internationale de la santé des végétaux continuerait à promouvoir l'importance de la CIPV et des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) dans la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies, ainsi que de la protection intégrée contre les ravageurs s'agissant de contribuer à la protection de l'environnement.

Comme demandé, la FAO procédera à une évaluation complète de la proposition en regard des critères adoptés par le Conseil économique et social des Nations Unies et par la Conférence de la FAO à sa trente-huitième session en 2013 concernant la proclamation d'années internationales. Il n'est pas nécessaire qu'une enveloppe minimale soit réunie avant la proclamation d'une journée internationale,

mais en tout état de cause les fonds consacrés à la célébration de celle-ci doivent provenir de financements extrabudgétaires. Le Comité directeur de l'Année internationale de la santé des végétaux a examiné une proposition de budget pour la première Journée internationale de la santé des végétaux d'un montant approximatif de 120 000 USD, qui est conforme aux attentes du Secrétariat et pourrait être revue selon l'évolution de l'actuelle pandémie mondiale.

Il est suggéré que, une fois que la Journée internationale sera proclamée, le Secrétariat de la CIPV nomme un responsable de projet CIPV qui soit chargé de coordonner la planification et la mise en œuvre des activités avec les divisions concernées de la FAO, les Membres et les autres parties prenantes; des consultants à temps partiel pourraient également y participer, si des fonds sont disponibles à cet effet.